dossier PDF ici : moule perlière

Après un premier travail consacré à la truite fario, la deuxième étude de notre association sur le Cousin aval est dédiée à la moule perlière. En voici les principales conclusions. Elles ne justifient en rien la pression actuelle des animateurs du Parc naturel régional du Morvan (et des autorités en charge de l'eau) pour détruire les seuils de la rivière, effaçant l'histoire, le paysage et le potentiel énergétique de la vallée avallonnaise sans gain important pour l'environnement.

Nous reviendrons prochainement sur les graves problèmes de gouvernance dans l'action du PNR du Morvan.

Jadis présente en grande quantité dans les bassins à socle cristallin des rivières françaises et européennes, la moule perlière a été progressivement décimée par des pêches surabondantes, des modifications des écoulements et des berges, et surtout par des pollutions chimiques diffuses ou concentrées, pollutions auxquelles l'espèce est très sensible.
Les populations de moules perlières du Cousin sont attestées par des observations au XIXe siècle, mais leur signalement est alors noté comme récent et leur population paraît déjà peu nombreuse. On ignore l'évolution démographique locale de cette population.
Les moulins, leurs retenues et leurs biefs ne constituent pas des milieux particulièrement hostiles à l'implantation de populations de moules perlières. Le ralentissement de l'écoulement peut avoir un rôle bénéfique dans certaines circonstances.
L'arasement des seuils de moulins du Cousin devrait être sans effet notable sur les populations de moules perlières dans la zone Natura 2000, car les facteurs dégradants ne sont pas liés au premier chef à la continuité longitudinale. Les études menées depuis une dizaine d'années suggèrent que les recalibrages du lit et les modifications de berges sont les premières causes d'évolution négative des populations.
Les pollutions d'origine agricole et domestique ont également eu un impact négatif. La charge en phosphore et phosphates est aujourd'hui localement supérieure à la tolérance des moules perlières en certaines zone du linéaire.
Enfin, le taux d'étagement de la zone du Cousin étudiée par le programme LIFE+ / PNR Morvan est de 21,6% (25,6 m de hauteur aménagée sur 118,4 m de dénivelé total), qui signifie globalement un faible impact.

Référence

Hydrauxois-OCE (2014), Les moules perlières du Cousin Aval sont-elles disparues à cause des moulins et ont-elles la capacité de recoloniser la rivière ?, Restauration hydro-écologique de la Vallée du Cousin Aval, étude n°2, 13 p.